



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU lundi 28 avril 2014
18 heures 30

AS/MG

N° 001704

Programme AGIR,
volet énergie de
l'AGENDA 21
TERRITORIAL -
Accompagnement au
titre de l'année 3 par
un facilitateur dans le
cadre du dispositif
Collectivité lauréate
AGIR pour l'énergie.

Affiché le :

Le lundi 28 avril 2014 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 22 avril 2014, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal), Mme Véronique MOREAU-NENON (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI-LEONIS (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Catherine DELAYE (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Céline RIGOUARD, Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Véronique MOREAU-NENON

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la poursuite de l'engagement de la Commune dans le dispositif « Collectivités lauréates Agir pour l'énergie » qui avait fait l'objet d'une convention triennale signée avec la Région PACA.

Pour mémoire, l'engagement de la commune consiste à terme à déployer sur son territoire une stratégie énergétique durable qui lui permette à terme de réduire de manière significative ses consommations d'énergie et développer des filières d'approvisionnement énergétique locale et renouvelable.

Cette stratégie doit contribuer à une lutte locale contre le changement climatique et pour la préservation des ressources naturelles, à une optimisation de la dépense publique, à une réduction des dépenses énergétiques des ménages et de tous les acteurs économiques locaux.

Depuis plus de trois ans la commune est soutenue dans la mise en œuvre de son programme par un Bureau d'étude dit « facilitateur ». Il est proposé au conseil municipal de faire appel à nouveau à un tel bureau d'études afin d'accompagner la commune au cours de l'année 3 de ce programme.

L'intervention de ce bureau d'étude pourrait faire l'objet d'une aide financière de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

APPROUVE la décision de faire appel à un Bureau d'études facilitateur dans la limite de 10 jours d'intervention,

AUTORISE le maire, à confier une mission d'accompagnement au titre de l'année 3 à un bureau d'études facilitateur et de solliciter la subvention prévue par la Région, à savoir 60% des dépenses de la mission dans la limite de 3 600 €TTC.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**